



DÉLÉGATION DES ALPES

<https://alpes.secours-catholique.org>



Nos actions dans les Alpes

Les équipes du Secours Catholique des Alpes, qui regroupe les départements Alpes-de-Haute-Provence (04) et Hautes-Alpes (05) sont mobilisées au quotidien sur les territoires pour faire reculer la pauvreté avec l'aide des personnes accompagnées. Nos équipes, très dynamiques, travaillent dans une démarche de rencontre et de solidarité concrète auprès des personnes en situation de précarité et d'isolement.

Ces actions sont menées pour une part en partenariat avec les associations caritatives, les structures d'économie sociale et solidaire, les collectifs citoyens et les pouvoirs publics.

Elles s'adressent à toutes les personnes en situation d'isolement et en situation de précarité, quelles que soient leur origine, leur croyance, leur situation administrative, quel que soit leur âge.

Les équipes de la délégation des Alpes accueillent inconditionnellement toutes les personnes qu'elles rencontrent.

Chaque année, ce sont près de **6 000 personnes qui sont accompagnées** par le

Auprès des migrants

accompagnement et plaidoyer

Nous accompagnons des personnes migrantes dans leurs démarches administratives et juridiques, veillons à ce que leurs droits soient respectés et menons des actions en commun avec les associations implantées localement, surtout à Briançon et à Gap.

Auprès des familles

Le service « Enfance-Famille » :

Ce service permet à des familles d'accéder aux loisirs et aux vacances. Il organise l'accueil et l'envoi d'enfants dans des familles de vacances, ou leur séjour en centre de vacances et en colonie.

- **Action n° 1 : Voyage des familles.** Le but de cette action est de répondre à un besoin de vacances et d'épanouissement pour des familles qui vivent des difficultés matérielles, affectives, psychologiques ou morales en proposant un départ en famille, avec d'autres familles.
- **Action n° 2 : Départ en colonie.** Le but de cette action est de permettre aux enfants de familles en difficulté d'avoir accès aux vacances et de partager des temps forts avec d'autres jeunes.

- **Action n° 3 : Vacances en famille.** Nous accompagnons les familles jusqu'aux structures. Le but de cette action est de permettre aux familles de se retrouver, de prendre du temps afin de recréer du lien social au sein de leur foyer.
- **Action n° 4 : Accueil familial de vacances.** Cette action consiste à mettre en relation des enfants de 6 à 11 ans dont les familles sont accompagnées par nos équipes, avec des familles qui les accueillent durant les vacances scolaires, 2 semaines en été et 1 semaine en hiver. Il s'agit d'un partenariat éducatif entre la famille de l'enfant et la famille de vacances.
Il permet à l'enfant de vivre une relation privilégiée et pérenne avec la famille de vacances et leurs enfants dans un cadre rassurant favorisant les nouveaux apprentissages .
- **Action n°5 : Voyage des séniors.** Le but de cette action est de rompre l'isolement des séniors en leur offrant les moyens pour partager et pour se ressourcer le temps d'un voyage collectif.
- **Action n°6 : Week-end détente au ski.** Ce moment permet aux familles de se retrouver, de prendre du temps afin de renouer les liens familiaux. Il permet, aussi, faire découvrir à des personnes handicapées, les activités sur la neige.

Auprès des personnes handicapées

Le service « Fauteuil-Ski / Joelette »

Depuis 2001, 150 pilotes ont été formés à la conduite d'une joëlette, fauteuil-ski qui permet à des personnes handicapées de partager les joies de la glisse avec les personnes valides. La délégation en possède 34.

En dehors de la saison hivernale, le service a développé des sorties en montagne avec les joëlettes, version randonnée.

Chaque année, un week-end est organisé avec le service Enfance-Famille pour permettre aux familles et aux personnes à mobilité réduite un moment de convivialité à la montagne

Les stations dans lesquelles nous sommes présents: Serre-Chevalier (05), Montgenèvre (05), Arvieux (05), Abries (05), Vars (05), Vallouise (05), Les Orres (05), Réallon (05), La Joue du Loup (05), Super Dévoluy (05), Ancelle (05), St Léger les Mélèzes (05), Orcières (05), Allos (04), Praloup (04), St Jean Monclar (04), Chabanon (04), Grand Puy (04), Station du Dévoluy, La Joue du Loup/Super Dévoluy et Risoul (05).

Auprès des personnes détenues

Le service « Prison » : (Tél. 07 85 52 52 61)

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes détenues, dans le cadre de sa mission:

- Promouvoir l'exercice de la charité,
- Mener des actions de lutte contre les pauvretés, quelles qu'elles soient et où qu'elles se trouvent.

Nous sommes présents à la maison d'arrêt de Digne, pour vivre notre mission dans la lutte contre toutes les pauvretés et le respect de la dignité de toute personne, au-

delà des aides qui lui sont attribuées.

Des contacts ont été établis avec l'administration pénitentiaire (directeur, surveillants, Service pénitentiaire d'insertion et de probation), dans un climat de confiance et un partenariat positif. Nos actions :

- rencontres avec les personnes détenues qui le souhaitent ;
- aide matérielle (financière, vestimentaire) ;
- préparation à la sortie des personnes incarcérées ;
- organisation de temps conviviaux ;
- participation aux messes, en lien avec l'aumônerie catholique.

Les équipes locales peuvent aussi être sollicitées dans le cadre d'aménagement de peine, d'accueil de personnes en Travail d'intérêt général (TIG), sortie de détention.

Nous souhaitons développer l'activité du service prison vers la maison d'arrêt de Gap.

Auprès des personnes sinistrées

Le service « Urgence » :

Le rôle du service urgence est de veiller à la capacité permanente du Secours Catholique à intervenir avec pertinence au profit de sinistrés dans les situations de catastrophe collective en France.

Ce service est constitué d'un réseau de bénévoles volontaires et mobilisables, sur demande du préfet des Alpes-de-Haute-Provence (04) ou de celui des Hautes-Alpes (05), pour participer aux secours dans le cadre du plan Orsec, en cas de catastrophe naturelle.

Notre projet de délégation

Le champ d'action des délégations du Secours Catholique est fixé par un projet de délégation d'une durée de cinq ans conçu et adopté collectivement.

Nous avons promulgué notre projet de délégation en 2018, intitulé : "Innove et agis avec nous pour demain".

Il vise à développer 5 axes avec une priorité principale pour contribuer à la transformation de la société dans nos départements :

- développer l'entraide et le vivre ensemble ;
- accompagner les personnes vers leur autonomie ;
- développer les démarches en partenariat ;
- accueillir le migrant et l'exilé comme une richesse ;
- être heureux d'être engagé au Secours Catholique.

NOTRE ORGANISATION